

**LA RÉSILIENCE DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DES MINES EN  
CONTEXTE D'EXPANSION D'ENTREPRISES ASIATIQUES ENGAGÉES  
DANS L'EXPLOITATION SEMI-MÉCANISÉE : DES RISQUES ET DES  
VULNÉRABILITÉS**, Jeannette LEUMAKO NONGNI (Université de Yaoundé I

– Cameroun)

jleumako@yahoo.fr

**Résumé**

Le présent article se donne pour objectif de mettre en évidence les conditions de la résilience de la pratique de l'activité minière artisanale en contexte de déploiement de l'exploitation semi-mécanisée, en prenant pour champ d'investigation la localité de Bétaré-Oya, située dans la région administrative de l'Est du Cameroun. Dans une perspective sociologique, il met en exergue les facteurs de résistance et/ou de multiplication des artisans miniers, les conditions d'exercice de l'activité en insistant sur les risques y afférant, les fonctions sociales de l'artisanat minier et la construction du risque par les orpailleurs.

La méthodologie se fonde sur une approche qualitative. La théorie fonctionnaliste et la théorie de la modernité réflexive ont été mobilisées pour éclairer l'observation empirique. La collecte des données empiriques est faite à l'aide des techniques d'observation directe et des entretiens semi-structurés réalisés auprès de la population cible. Les principaux résultats de cette recherche révèlent que la résilience de l'exploitation aurifère artisanale repose sur les fonctions sociales qu'elle assure dans la société et sur la construction des risques par les artisans miniers. Elle est en outre à l'origine des dynamiques qui ont conduit à une reconfiguration socio-économique de l'espace rural.

**Mots clés** : Exploitation minière artisanale, résilience, exploitation minière semi-mécanisée, risques, vulnérabilités, Bétaré-Oya.

**THE RESILIENCE OF ARTISANAL MINING IN THE CONTEXT OF THE  
EXPANSION OF ASIAN COMPANIES ENGAGED IN SEMI-  
MECHANIZED MINING: RISKS AND VULNERABILITIES**

**Abstract**

The objective of this article is to highlight the conditions for the resilience of the practice of artisanal mining in the context of the deployment of semi-mechanized mining, taking as a field of investigation the locality of Bétaré-Oya, located in the East region of Cameroon. From a sociological perspective, it highlights the factors of resistance and/or multiplication of artisanal miners, the conditions of exercise of the activity by emphasizing the related risks, the social functions of artisanal mining and the construction of the risk by them in order to explain their vulnerability.

The methodology is based on a qualitative approach. Functionalist theory and the theory of reflexive modernity have been mobilized to shed light on empirical observation. The collection of empirical data is done using direct observation techniques and semi-structured interviews conducted with the target population. The main results of this research reveal that the resilience of artisanal gold mining is based on the social functions it provides in society and on the construction of risks by artisanal miners. It is also at the origin of the dynamics that have led to a socio-economic reconfiguration of the rural space.

**Keywords:** artisanal mining, resilience, semi-mechanized mining, risks, vulnerability, Bétaré-Oya.

## Introduction

L'exploitation minière est pratiquée au Cameroun avant et pendant l'époque coloniale. Celle-ci est artisanale et relève essentiellement de l'artisanat local. Mais le milieu des années 2000 va être marqué par une intensification de l'activité minière avec le lancement de l'opération « sauvegarde de l'or. »<sup>1</sup> Celle-ci ouvre la voie à une attribution des permis d'exploitation semi-mécanisée (Voundi et al., 2019). Cette exploitation semi-mécanisée s'est ainsi imposée et a semblé, de prime abord, occulter l'exploitation minière artisanale. Mais, on a plutôt observé une résurgence et une transformation de cette dernière, donnant lieu à une activité socio-économique rivalisant presque avec l'exploitation minière semi-mécanisée. C'est ainsi qu'une ruée nouvelle vers l'activité minière artisanale va être observée dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun, principales zones minières du pays. L'exploitation artisanale des mines réapparaît sous le couvert de l'exploitation mécanisée. Cependant, les conséquences d'une telle activité s'évaluent en termes de risques et de vulnérabilités pour les populations qui la pratiquent, en ce sens que, les conditions d'exercice sont difficiles et les mineurs ne prennent pas les précautions qu'impose leur activité.

Le présent article met en évidence les conditions de la résilience de la pratique de l'activité minière artisanale en contexte de déploiement de l'exploitation aurifère semi-mécanisée en prenant pour champ d'investigation la commune de Bétaré-Oya<sup>2</sup>, située dans la région de l'Est du Cameroun. La première

---

<sup>1</sup> L'opération « sauvegarde de l'or » est lancée par le gouvernement camerounais en 2007 dans le but de protéger l'or située dans la partie Sud de la commune de Lom-Pangar qui, selon l'étude d'impact environnemental et social du barrage hydroélectrique de Lom-Pangar, devait subir un ennoïement après la mise en eau du barrage. Cf. *Etude environnementale du barrage de Lom-Pangar, thème 11 : Mines*, www.iucn.org, p.10.

<sup>2</sup> À Bétaré-Oya se trouve l'une des plus importantes réserves d'or du pays. Selon l'Institut de recherche géologique et minière (IRGM), on y trouve les indices d'or les plus importants

partie se focalise sur le cadre conceptuel, théorique et méthodologique. La deuxième présente et discute les résultats. Elle met l'emphase dans un premier temps sur la pratique de l'exploitation artisanale de l'or, soulignant les risques et les vulnérabilités sociales qui menacent tant les artisans miniers que les populations locales. Dans un second temps, elle met en relief les conditions de la résilience de l'artisanat minier. La discussion se focalise sur l'influence de la résilience de l'exploitation artisanale des mines sur la survivance des éléments de la ruralité.

## **1. Méthodologie**

Cette section s'articule autour de la présentation du cadre théorique et de l'approche méthodologique convoquée pour la pratique du terrain.

### **1.1. Approches théoriques**

#### **1.1.1. La théorie fonctionnaliste**

Le fonctionnalisme est une théorie qui se fonde sur une analogie entre vie sociale et vie organique (Boudon, 1971, p. 208). Initiée par les anthropologues Malinowski et Radcliffe-Brown, cette théorie considère la société comme un tout dont les éléments, interdépendants, assurent chacun une fonction vitale, utile et nécessaire à l'harmonie de l'ensemble. Mais il faut noter que cette orientation absolue a été remise en cause. Robert King Merton pense que les institutions jouent certes des rôles sociaux conscients et donc acceptés, mais qu'elles assurent aussi des fonctions latentes qui ne se perçoivent pas à première vue. De ce fait, les institutions peuvent aussi être à l'origine des dysfonctionnements, effets des actions d'un élément non comptés par le fonctionnalisme absolu. Ainsi, il importe de dissocier les « motivations conscientes » d'une pratique de ses « conséquences objectives » (Dortier, 2009, p.72). En outre, il est à noter que la fonction sociale assurée par un élément peut l'être par un autre ou qu'un élément peut assurer plus d'une fonction.

Cette théorie a permis non seulement de rechercher les fonctions sociales de l'artisanat minier, mais aussi de révéler les dysfonctionnements attachés à la pratique de cette activité.

#### **1.1.2. La théorie de la modernité réflexive**

Si la modernité du 19<sup>e</sup> siècle fut caractérisée par l'émergence de la question sociale avec la domination et la paupérisation du prolétariat par la classe bourgeoise, la modernité propre aux sociétés contemporaines s'avère être inductrices de dangers dont l'imprévisibilité laisse les sociétés humaines dans l'incertitude. Cette modernité est liée à la destruction infligée à la nature par l'homme dans le processus d'industrialisation accentué. Le corolaire inattendu

étant « une sociétéisation des destructions et des menaces portant sur la nature » (Ulrich Beck 2008, p.146). Ainsi, la théorie de la modernité réflexive postule que, la société dans ses activités, induit des risques qui constituent pour elle-même des menaces qu'elle doit affronter. Le développement technico-économique a ainsi donné naissance à une « société de risque » et la société est face à un défi qui consiste à résoudre ces problèmes induits par ses propres activités. La théorie de la modernité réflexive oriente la recherche vers la détermination de ces menaces, de leur importance et de leur urgence, et, vers le choix des modes de refoulement ou de gestion appropriés (*ibid*, p. 147). Elle donne dès lors l'opportunité d'identifier les risques auxquels sont exposés les orpailleurs artisanaux dans la pratique de leur activité, les rationalités qui modèlent leurs comportements et qui influencent leur perception du risque tout en justifiant la vulnérabilité à ces risques.

## **1.2. Justification méthodologique**

Les investigations ont été menées dans la commune de Bétaré-Oya située dans le département du Lom et Djerem, dans la région administrative de l'Est du Cameroun, spécifiquement dans le canton Laï qui abrite le village Bétaré-Oya proprement dit. La commune de Bétaré-Oya couvre une superficie d'environ 14.751 km<sup>2</sup> (FEICOM, 2013). Sa particularité se trouve dans sa structure pédologique dotée d'immenses ressources naturelles. Ce sont des sols de type ferrallitique, peu épais et caillouteux, graveleux et latéritiques de part et d'autre, caractérisés par leur pauvreté en éléments nutritifs, leur acidité et leur fragilité. Les zones marécageuses sont caractérisées par une alternance entre des sols hydromorphes et des gisements de sable, de latérites ou de pierres exploitables (carrière)(PNDP/IDA, 2011). On y trouve aussi des réserves d'or qui constituent une source de convoitise pour de nombreux acteurs susceptibles de les valoriser.

### **1.2.1. La collecte des données**

La collecte des données empiriques s'est déroulée du 15 au 25 janvier 2022. Mais ces données ont été complétées avec les informations issues d'autres données collectées sur le même site de recherche, réalisées en octobre 2016.

Fondée sur une approche qualitative, la collecte des données s'est effectuée à l'aide des techniques d'observation directe, des entretiens semi-structurés et des entretiens de groupe réalisés auprès de la population cible. Les enquêtés ont été choisis d'abord en référence à leur connaissance et leur contact régulier avec l'objet étudié, et ensuite, en référence à leur appartenance aux catégories sociales qui, de par leur vie quotidienne, sont directement impliqués dans l'étude. Le choix des enquêtés à l'intérieur de ces deux principales catégories sociales identifiées s'est fait à l'aide de l'échantillonnage boule-de-neige. Bien qu'un profil des personnes à interviewer selon leur appartenance à une catégorie sociale spécifique ait été établi, cette technique a facilité, via un processus d'itération, l'adaptation à la réalité du terrain. C'est ainsi que la population enquêtée dans cette étude est

constituée des orpailleurs artisanaux, des autorités administratives et traditionnelles, des services déconcentrés de l'État, des CTD, des agents au service des exploitations asiatiques et des organisations de la société civile. Les entretiens de groupe ont été réalisés auprès des orpailleurs artisanaux retrouvés dans deux sites miniers et organisés en trois groupes dont deux groupes d'adultes et un groupe de jeunes et d'enfants. Les entretiens individuels ont concerné les autres catégories sociales.

Dans les tableaux ci-dessous, il est représenté un récapitulatif des entretiens réalisés sur le terrain.

**Tableau 1** : Identification des acteurs individuels interviewés

Acteurs	Qualité/Sous-secteurs	Nombre	Lieu de l'interview
Cadres des services déconcentrés de l'Etat	<p><b>Mines</b> : Cadre à la délégation régionale du MINMIDT</p> <p><b>Environnement</b> : Délégué régionale de l'environnement et de la protection de la nature de l'Est</p> <p><b>Affaires sociales</b> : Déléguée régionale des affaires sociales de la région de l'Est</p> <p><b>Education</b> : - Déléguée régionale de l'éducation de base de la région de l'Est ; -Délégué régionale des enseignements secondaires de la région de l'Est.</p>	5	Bertoua
Autorités administratives	<p>Premier adjoint du préfet de la région de l'Est</p> <p>Premier adjoint du préfet de la région de l'Est</p>	2	Bertoua et Bétaré-Oya
Autorités traditionnelles	Chefs des villages Mali et Mbal	2	Bétaré-Oya
Collectivité territoriale	Premier adjoint au maire de la commune de BO	1	Bétaré-Oya

décentralisée			
Organisation de la société civile	Chef du Projet Mines, Santé et Société (PROMESS) Géomaticien de l'ONG FODER Juriste de l'ONG FODER	3	Bertoua
Employés des exploitations minières asiatiques	Interprète Chauffeur	2	Bétaré-Oya
<b>Total</b>		<b>15</b>	

**Source :** enquête de terrain, octobre 2016, janvier 2022

**Tableau 2 :** Participation aux entretiens de groupe réalisés sur deux sites miniers

Sites miniers	Adultes	Jeunes et enfants	Total
Chantier de Mbal	10	0	10
Chantier de Longa-Mali (campement Ayaya)	6	15	21
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>31</b>

**Source :** enquête de terrain, janvier 2022

Le premier tableau réfère aux entretiens individuels menés sur le terrain alors que le deuxième fait référence aux entretiens de groupe.

### 1.2.2. L'analyse des données

Les données collectées ont été interprétées par la méthode d'analyse de contenu, comprise comme une technique qui offre au chercheur la possibilité d'un traitement méthodique d'informations issues des documents ou des rapports d'entretiens semi-directifs (Van Campenhout et Quivy, 2011, p. 206). Elle permet ainsi de saisir la signification du message contenu dans ces documents ou rapports. Dans le cadre de ce travail, nous avons procédé à l'analyse thématique (l'une des variantes de l'analyse de contenu) en deux étapes : d'abord, le découpage du contenu des différents entretiens en fonction des thèmes qui en découlent ; ensuite, le regroupement des données suivant ces différents thèmes. Les données découlant des entretiens ont donc été regroupés en deux grands thèmes : le premier fait référence aux conditions de la pratique de l'orpaillage et le deuxième porte sur les facteurs de la survivance de l'artisanat minier. A ces deux thèmes sont attachés plusieurs sous-thèmes qui seront développés dans la suite de ce travail.

## **2. Présentation des résultats**

L'exploitation aurifère artisanale, bien que comptée parmi les activités économiques à Bétaré-Oya, ne constitue qu'une activité marginale à laquelle très peu accordent de l'intérêt du fait du travail harassant qu'elle exige (creusage manuel de trous profonds). L'activité principale pratiquée par les habitants de cette localité est alors l'agriculture au sens large du terme. L'agriculture en tant que travail de la terre est pratiquée par 60% de la population, pendant que les 40% restant s'adonnent à la pêche, à la chasse, à la cueillette et au ramassage et à l'exploitation artisanale de l'or (MINEPAT, 2013).

L'opération « sauvegarde de l'or » entraîne une attribution massive des titres d'exploitation aux entreprises d'exploitation semi-mécanisée dont les plus importantes sont asiatiques (chinoises et coréennes) et camerounaises (Voundi et al., 2019,p.6). Ces attributions vont être à l'origine d'un développement rapide de l'exploitation aurifère semi-mécanisée à Bétaré-Oya au courant des années 2010. Mais contrairement à ce qu'on aurait pu penser, ce déploiement de l'activité aurifère mécanisée, au lieu de mettre fin à la petite exploitation artisanale déjà en cours, a contribué à son essor en multipliant les artisans miniers dans la plupart des villages de cet arrondissement. On observe ainsi un déploiement sans précédent de l'artisanat minier à Bétaré-Oya, quand on aurait envisagé son occultation par l'activité minière semi-mécanisée. Il est dès lors question, dans un premier temps, de mettre en exergue les conditions de la pratique de l'activité d'orpaillage avec ses risques et les vulnérabilités sociales auxquelles elle expose, et, dans un second, de comprendre les facteurs de la résilience d'une telle activité en contexte de déploiement de la mine semi-mécanisée.

### **2.1. L'exploitation minière artisanale : une activité qui expose à des risques multiples**

L'exploitation aurifère artisanale a persisté et a même pris de l'ampleur avec le développement de l'exploitation mécanisée de l'or à Bétaré-Oya. Cette activité est pratiquée dans des conditions difficiles et laisse les populations locales dans une situation de vulnérabilité sociale bien perceptible.

#### **2.1.1. Les conditions de la pratique de l'exploitation artisanale de l'or**

Pratiquée aux abords des cours d'eau (sur or alluvionnaire localisée au bord des rivières), l'artisanat minier/orpaillage s'est aujourd'hui transformée et se pratique dans les excavations abandonnées après l'exploitation semi-mécanisée. Elle est ainsi devenue une activité exercée dans des conditions optimales de risque et dans une clandestinité patente.

### **2.1.1.1. Un travail intense et fort risqué**

L'extraction aurifère impose la nécessité de creuser pour retrouver la ressource qui se cache dans le sous-sol. Ainsi, les entreprises asiatiques, munies de leurs excavateurs, creusent le sol en profondeur et en extraient la matière précieuse. Après quoi, les trous ne sont pas remblayés et le paysage est abandonné, contrairement à la législation en vigueur<sup>3</sup>, sans restauration aucune. L'un des interprètes en service auprès d'un exploitants chinois témoigne à cet effet : « ils ne ferment pas les trous, ils détruisent la nature et ne referme pas les trous, les enfants viennent entrer dedans » (entretien du 21 janvier 2022). Ces trous abandonnés, d'une profondeur très souvent supérieure à 20m, constituent une « opportunité » pour le développement de l'artisanat minier. Opportunité dans la mesure où l'accès à la ressource semble plus facile pour l'artisan qui aurait été dans l'incapacité de creuser manuellement ces trous pour se la procurer. Toutefois, d'après les observations faites sur le terrain, cette opportunité se révèle très vite être un piège en ce sens que, bien que donnant un accès plus facile à une ressource qui auparavant était inaccessible, elle expose les artisans à un travail intense et très risqué. En effet, les artisans s'aventurent dans ces trous abandonnés munis d'un matériel de travail rudimentaire (pelles, houes, pioche...). Ils s'engagent ainsi dans une fouille exigeante qui nécessite force physique et détermination. Ce travail intense et pénible se fait sans équipement de protection : les orpailleurs ne sont pas munis de gants de protection manuels ; ils n'ont ni chaussures, ni vêtements appropriés ; ils ne disposent pas de casque de protection. Ils sont exposés à longueur de journée à toute sorte d'accident de travail et aux intempéries sans aucune mesure de protection. Lors d'un entretien de groupe avec les orpailleurs, ces derniers soulignent bien qu'ils ne prennent aucune précaution lorsqu'ils mènent cette activité. Ils l'expriment ainsi : « il y'a plusieurs métiers dans l'or : les chefs chantiers, les creuseurs, les porteurs de pierres, les casseurs, les écraseurs (au moulin), les laveurs (femmes et enfants), mais nous les faisons comme ça, nous n'avons pas les moyens pour acheter les équipements de protection » (entretien du 19 janvier 2022 au chantier de Mbal). Au nombre des accidents de travail, on classe les éboulements, première cause de mortalité des artisans miniers à Bétaré-Oya. Une étude de l'ONG FODER révèle que 14 artisans miniers sont décédés dans les champs miniers de la région de l'Est du Cameroun en 2021. On y ajoute l'épuisement lié à l'intensité du travail qui est à l'origine des morts précoces dans la localité.

À côté de ces éboulements, on observe une utilisation de produits nocifs pour la santé dans les procédés de traitement de l'or. Les observations faites révèlent qu'après l'extraction des minerais du sous-sol, l'on procède à une étape de traitement qui consiste en un tri des minerais utiles. Ce tri se fait parfois après

---

<sup>3</sup>Cf. art 122, al. 1 et 136, al. 1 du code minier.

concassage et utilisation de produits chimiques. A Bétaré-Oya, les minerais sont lavés par les artisans aux abords des cours d'eau et les résidus, chimiques et physiques, sont directement déversés dans ces cours d'eau. Le fait de procéder au traitement et au lavage dans les cours d'eau expose d'abord ces artisans qui eux-mêmes s'en abreuvent à longueur de journée, mais aussi les populations locales qui s'en servent pour les besoins des ménages. C'est dans ce sens que, lorsqu'ils ont été questionnés sur les dangers auxquels ils sont exposés dans ce métier, ils ont affirmé : « il y a les éboulements, les accidents conduisant à la mort, la pollution ... sur le plan de la santé, ce sont des travaux lourds et donc nous sommes exposés aux hernies, problèmes d'articulation de dos, la maladie de la peau et le mal de ventre » (entretien du 19 janvier 2022 au chantier de Longa-Mali).

### **2.1.1.2. Un travail clandestin et informel**

L'activité exercée par les artisans miniers à Bétaré-Oya se fait dans la clandestinité. Ces artisans pratiquent cette activité sous le couvert des entreprises d'exploitation aurifère semi-mécanisées dans la mesure où ils exploitent à l'intérieur des trous abandonnés après le passage de ces dernières. Ils agissent ainsi contre la législation en vigueur. Pourtant, le code minier camerounais a bien prévu des dispositions régulant l'artisanat minier au Cameroun. Selon ce code, l'exercice de l'artisanat minier est subordonné à « l'obtention d'une carte individuelle d'artisan minier et de l'autorisation d'exploitation artisanale, délivrées dans les conditions et suivant les modalités fixées par voie réglementaire » (Art. 22, A1.1). Ces documents sont délivrés par le ministère en charge des mines *via* la délégation départementale, et le périmètre de l'exploitation artisanale doit être clairement délimité. Mais lorsqu'on questionne les artisans miniers à Bétaré-Oya, on réalise que la plupart ne sont même pas au courant de l'existence d'un texte juridique régulant leur activité.

Une telle activité pratiquée dans la clandestinité prospère au vu et au su de tous, d'une part parce que les acteurs de l'exploitation semi-mécanisée mènent leurs activités dans l'incivisme. Un cadre travaillant pour une entreprise chinoise témoigne : « Le chinois il est là pour exploiter son or ... c'est quand les chinois quittent les trous que les populations viennent. Il était dit qu'ils doivent fermer les trous, mais tel que nous on voit, ils ne ferment pas les trous, c'est le pays... » (21 janvier 2022 à Bétaré-Oya). La non restauration des paysages après l'exploitation et l'ouverture permanente des chantiers miniers laissent libre cours à cette activité vers laquelle courent les orpailleurs artisanaux au péril de leur vie. C'est d'ailleurs ce que souligne le délégué régional du ministère en charge de l'environnement : « les limites des chantiers non effectives, les chantiers ouverts de toute part, les entrées non filtrées constituent les causes du développement de cette activité clandestine » (entretien du 24 janvier 2022 à Bertoua). D'autre part, on observe un défaut de suivi de la mise en œuvre des dispositions du cadre légal de la part des

administrations compétentes que sont principalement les ministères en charge de l'environnement et des mines. Au cours d'une interview avec un cadre du ministère en charge de mines, ce dernier justifie cette absence de suivi par le « manque des moyens financiers et matériels pour la surveillance technique et administrative dans les sites d'exploitation » (le 24 janvier 2022 à Bertoua).

Seulement, la rencontre avec d'autres acteurs révèle que la question financière n'est qu'un prétexte pour voiler certaines pratiques obscures qui entourent l'exploitation minière à Bétaré-Oya. Le chef du Projet Mines, Santé et Société (PROMESS), mis en œuvre par l'ONG Forêt et Développement Rural (FODER), explique que le défaut de suivi de la mise en œuvre des dispositions du cadre légal relève de la difficulté à identifier le véritable propriétaire d'une exploitation minière sur le terrain. A l'en croire, il existe de nombreux permis d'exploitation frauduleux obtenus par les chinois avec la complicité des agents du MINMIDT chargé du contrôle du respect de la réglementation (entretien du 18 janvier 2022). Selon l'un des interprètes enquêté, les asiatiques offrent des pots de vin aux agents du ministère des mines et de l'environnement chargés du suivi de la mise en œuvre des mesures prises afin de ne pas les appliquer. Il témoigne en ces termes : « les chinois savent comment ils gèrent avec eux quand ils viennent. Il était dit que les chinois devaient restaurer les sites, mais ils ne le font pas. Ils font leurs choses... tu ignores quoi ? Chacun prend sa part et il tourne le dos. Et les chinois continuent d'extraire l'or. » Un autre acteur de la société civile interviewé affirme que « les agents du MINEPDED demandent de l'argent aux chinois pour taire leurs impertinences socio-environnementales »<sup>4</sup>.

Cette pratique clandestine a non seulement une incidence sur la sécurité des orpailleurs, mais aussi sur le circuit informel de vente du produit issu de l'exploitation. En effet, les prix sont déterminés de gré à gré entre l'orpailleur et les trafiquants. Selon un entretien effectué avec un groupe d'orpailleurs à Mbal, les revenus qu'ils obtiennent dépendent de la discussion avec le trafiquant. C'est un secteur qui semble encore échapper au contrôle de l'Etat. Ainsi, le travail effectué dans la clandestinité donne lieu à la commercialisation dans un circuit informel.

Les conditions de la pratique de l'artisanat minier exposent donc les artisans à un certain nombre de risques dont le plus important concerne les éboulements à quoi on joint la consommation des eaux souillées par les produits chimiques nocifs à la santé et les morts précoces liées à l'intensité du travail. Cette activité a aussi de nombreuses incidences sur la société qui est vulnérabilisée face à ses effets.

### **2.1.2. Une société vulnérabilisée par l'artisanat minier**

Il n'y a pas de doute quant à l'existence des impacts négatifs de l'activité minière, qu'elle soit artisanale ou mécanisée. La question ne se pose dès lors pas,

---

<sup>4</sup>Cet acteur a souhaité conserver son anonymat.

selon G.L. Mosweunyane (2000), en termes de leur existence ou non, mais en termes de management des risques. En effet, les risques liés à la pratique de l'extraction minière s'imposent dans l'environnement et ont des conséquences indéniables sur la société. Si les orpailleurs soutiennent que cette activité constitue pour eux une source de revenus, ils reconnaissent tout de même qu'elle est dangereuse à plus d'un égard et contribue à vulnérabiliser les populations locales à Bétaré-Oya au travers des impacts sociaux et économiques qui en découlent.

#### **2.1.2.1. Au plan environnemental**

La vulnérabilité des populations locales, liée à la destruction de l'environnement, relève bien plus de la responsabilité des entreprises d'exploitation semi-mécanisée que de celle des artisans miniers. De façon générale, l'observation empirique révèle que les artisans miniers trouvent des excavations laissées dans la nature et en font usage. Ces excavations sont à l'origine d'une forte déforestation et de la perte de la biodiversité. Le couvert forestier joue un rôle important dans la capture du gaz carbonique, la stabilisation des conditions hydrologiques, la protection des sols contre l'érosion et la protection des espèces animales (Guibert Martine et Jean Yves (sous dir), 2011). Ainsi, on a une disparition de la faune sauvage au fur et à mesure que l'exploitation minière prend de l'ampleur. L'exploitation minière met en mal l'esthétique environnementale au travers de la déformation des paysages. Cette situation est qualifiée par le cadre en fonction à la délégation régionale des mines du Lom-et-Djérem comme « la perte de l'esthétiques visuels du paysage liée au fait qu'on coupe les cours d'eau, on les bloque et les activités qui sont menées génèrent des déchets et ceux-ci sont abandonnés dans la nature » (entretien du 24 janvier 2022). A côté de cela, on a la dégradation des sols et l'intensification de l'érosion. Les résidus contaminés s'infiltrant dans le sol et contribuent davantage à la perte de la fertilité dans un contexte où la couche arable du sol est déjà détruite.

La nappe phréatique souffre aussi des effets de l'exploitation minière. Elle est non seulement polluée par les produits de traitement utilisés, mais aussi réduite du fait des quantités importantes d'eau dont a besoin l'activité minière. Dans certains pays, l'activité minière arrive même « à assécher des puits et des sources » (Grace Méline MENGUE EDOH AFIYO, 2011, p. 22). A Bétaré-Oya comme ailleurs, la pollution et la diminution des eaux ont pour conséquences la diminution et la destruction de la faune aquatique. Ce fait est bien constaté par les populations qui affirment qu'avec le lavage des minerais dans leurs cours d'eau, il y a une disparition progressive des poissons.

#### **2.1.2.2. Au plan socio-économique**

La pratique de l'exploitation minière artisanale par les populations de Bétaré-Oya a eu des conséquences importantes tant sur le plan social qu'économique.

L'accès facile à l'activité minière a amené les populations locales à sacrifier les activités qui constituaient leur véritable source de survie. Cette situation s'explique, selon l'association Earth-Cameroon<sup>5</sup>, par le fait que les populations ne se donnent plus autant de peine que par le passé pour accéder à la matière précieuse, le travail étant devenu moins laborieux. Cela entraîne la *quasi* restriction des activités économiques à l'extraction minière. Les corolaires vont être l'abandon de l'activité agricole, principale source de survie de ces populations, l'augmentation du coût de vie dans la localité et la famine. Cette situation est déplorée par la plupart des acteurs rencontrés sur le terrain. Le sous-préfet de l'arrondissement de Bétaré-Oya soutient à ce propos : « sur le plan économique, la vie est très chère parce que toutes les autres activités ont été abandonnées. On achète tout dans les villages voisins ; même le manioc qui est l'aliment de base ici vient d'ailleurs. » Les populations sont affectées par cet état des choses et beaucoup souffrent de sous-alimentation quand bien même ils disposeraient de l'argent pour s'en procurer. Le chef du village Mali déplore cette situation lorsqu'il affirme que « les vivres consommés sont importés d'ailleurs, loin de notre village » (entretien avec le chef du village Mali, le 17 octobre 2016 à Mali). Un agent de la fonction publique en service à Bétaré-Oya témoigne : « la population vit au jour le jour, veut le gain immédiat, pas de patience pour la pratique de l'élevage ou de l'agriculture. La vie est chère à Bétaré-Oya. Nous les fonctionnaires, on n'arrive pas à s'en sortir, on est obligé de laisser nos familles ailleurs parce que le loyer et la nutrition sont très élevés. » Ainsi, les populations de Bétaré-Oya sont victimes de la famine et de la malnutrition du fait qu'elles ont sacrifié l'agriculture au profit de l'artisanat minier.

L'activité agricole est aussi abandonnée du fait de la destruction du sol et de la végétation par la libération des effluents qui, non seulement polluent l'eau, mais détruisent la végétation. Les populations qui demeurent dans l'activité agricole, bien que très peu nombreuses, sont parfois confrontées à la perte de leurs cultures par la pollution liée à l'activité minière. Elles sont aussi souvent contraintes de se déplacer et de parcourir de longues distances pour accéder à des terres arables, ce qui rend l'activité agricole de plus en plus pénible à Bétaré-Oya et épuise ceux qui la pratiquent encore.

L'exploitation minière artisanale a aussi pour effet retentissant le décrochage scolaire à Bétaré-Oya, étant donné qu'elle n'est plus pratiquée que par le sexe masculin. D'après l'observation faite sur le terrain, les femmes, qui autrefois veillaient sur les enfants et sur leur scolarisation, travaillent aujourd'hui dans les chantiers miniers en grand nombre ; elles abandonnent de ce fait les tâches ménagères pour se consacrer à cette activité qu'elles jugent plus importante.

---

<sup>5</sup> Association qui travaille pour dans le cadre du plaidoyer pour la défense des droits d'accès des communautés locales aux ressources naturelles à l'Est-Cameroun. Entretien réalisé en 2017.

L'adjoint au maire de Bétaré-Oya témoigne : « tu vois une femme, elle vient avec un bébé de trois mois sur le dos, on parle elle n'obéit pas » (entretien du 19 janvier 2022 à Bétaré-Oya). Bon nombre d'entre elles exploitent à leur propre compte, abandonnant ainsi les bébés à la merci des intempéries et les jeunes enfants dans les villages à leur propre sort, indépendamment de leur âge. La conséquence est l'abandon scolaire par les enfants en âge scolaire. L'on observe aussi dans les sites miniers le déploiement des familles entières avec une division du travail selon le sexe et l'âge. Pendant que les hommes creusent, les femmes et les enfants trient et lavent. Les enfants sont ainsi privés de la scolarisation parce que les parents jugent le travail dans les chantiers miniers plus rentables. Selon le témoignage d'un groupe d'enfants et de jeunes orpailleurs rencontrés : « lorsqu'on décide d'aller à l'école au lieu de prêter mains fortes à nos parents dans les sites miniers, ils nous disent de manger notre école, et comme nous n'avons pas de moyens nous suivons nos parents dans les chantiers » (Entretien du 19 janvier 2022 à Bétaré-Oya). C'est ainsi que la scolarisation des enfants est sacrifiée dans cet arrondissement au profit de l'artisanat minier. La conséquence en est que la jeunesse est totalement dépourvue de formation et ne sait rien faire d'autre que le travail d'orpaillage. Elle est ainsi privée de la possibilité d'accéder à des emplois décents. Selon le délégué des enseignements secondaires pour la région de l'Est, l'absence de formation de la jeunesse de Bétaré-Oya va créer un dénivellement entre cette localité et les autres, elle manquera « des hommes capables de porter le développement local alors que nous sommes à l'ère de la décentralisation » (entretien du 17 janvier 2022 à Bertoua).

Les autres conséquences sociales clairement perceptibles de l'activité minière à Bétaré-Oya sont la précarisation de la santé des populations riveraines et les pertes en vies humaines. L'extraction aurifère à Bétaré-Oya a des conséquences indéniables sur l'environnement et les ressources naturelles. Ces conséquences impactent considérablement la santé des populations locales. En effet, les eaux polluées que consomment les populations constituent un danger permanent et contribuent à la propagation des maladies hydriques. Les artisans miniers rencontrés le confirment bien : « l'utilisation du mercure souille les eaux, tue nos animaux et nous donne des maladies » (entretien de avec un groupe d'orpailleurs, le 19 janvier 2022). Dans les villages Taparé-Salao et Mbal, les populations ne disposent d'aucun point d'eau potable. Par conséquent, elles consomment les eaux des rivières polluées par l'activité minière, pollution due aux traitements et déversements directs dans les cours d'eau ou au ruissellement des eaux de pluie. Les populations rencontrées dans ces deux villages se sont habituées à une pratique devenue courante : elles font bouillir l'eau recueillie des rivières polluées dont elles s'abreuvent, convaincues qu'en faisant ainsi, elles sont à l'abri de toute contamination. Les animaux consomment aussi cette eau en meurent.

Par ailleurs, les trous laissés après le passage des engins constituent de véritables « *trous de la mort*. » En dehors des éboulements déjà mentionnés plus haut qui enterrent vivants les artisans miniers, ces trous se remplissent d'eau et se transforment en lacs artificiels où les populations meurent par noyade. Selon le chef du projet PROMESS (entretien du 30 avril 2018 à Yaoundé), il y a eu environ 50 morts de suite de noyade dans les trous miniers abandonnés en 2017 à Bétaré-Oya. Et aujourd'hui, l'ONG FODER dénombre au moins 157 décès dus à ces trous de la mort dans la région de L'Est du Cameroun. Ces « *trous de la mort* » sont les plus grands risques de l'exploitation minière, dont les conséquences irréversibles sont directement perceptibles tant pour les artisans miniers que pour le reste de la population de Bétaré-Oya.

Malgré la multiplication des drames liés à l'exploitation aurifère artisanale, il est difficile de comprendre l'engagement persistant de ces populations dans cette activité. Ainsi, la compréhension des facteurs de la résilience/la survivance d'une telle activité semble nécessaire lorsqu'on sait que, non seulement elle est supposée être occultée par une autre, mais aussi qu'elle laisse à son passage des conséquences non désirables, voir destructrice.

## **2.2. Comprendre la résilience de l'exploitation artisanale de l'or à Bétaré-Oya**

L'artisanat minier tel que présenté jusque-là se révèle être une activité dont les effets sur l'environnement occasionnent une vulnérabilité des populations locales du fait de leur incapacité à prévenir ou à confronter les risques de cette activité. On n'est là dans la perspective mertonienne du fonctionnalisme qui voit les institutions comme pouvant produire des effets non voulus qui affectent l'ensemble. Ainsi, l'artisanat minier apparaît comme une pratique sociale dysfonctionnelle dans la mesure où il est à l'origine d'effets pervers, assurant ainsi une fonction latente, non souhaitée au départ. La compréhension de la survivance de ce type d'exploitation aurifère nécessite dès lors l'identification de ses fonctions souhaitées, mais aussi la compréhension de la construction sociale du risque par les acteurs exposés.

### **2.2.1. Les fonctions sociales de l'artisanat minier à Bétaré-Oya**

Parmi les fonctions sociales de l'artisanat minier recensées lors de l'enquête de terrain se situent la satisfaction immédiate des besoins primaires, l'octroi de la réussite sociale et du sentiment d'accomplissement de soi et l'octroi du respect et de la considération sociale.

#### **2.2.1.1. L'artisanat minier comme moyen de satisfaction immédiate des besoins fondamentaux**

La principale activité économique des populations de Bétaré-Oya avant l'expansion de l'exploitation minière était l'agriculture. Mais cette dernière, pratiquée avec des méthodes rudimentaires, leur donnait à peine de quoi satisfaire

leurs besoins fondamentaux et les laissait dans une précarité commune à la plupart des populations rurales de cette région du pays. Le développement de l'activité minière a donné une autre alternative à cette population qui vivait dans une pauvreté extrême. Ainsi, « *pauvreté extrême et risque extrême s'attirent systématiquement comme des aimants* » (Beck 2008, p.75). Autrement dit, la pauvreté de cette population l'a aveuglée au point qu'elle semble avoir perdu de vue les dangers auxquels elle s'expose en s'engageant dans l'aventure de l'extraction clandestine des mines.

L'exploitation minière offre cet avantage qu'elle procure beaucoup d'argent et très rapidement. Selon les entretiens avec les orpailleurs, l'argent que gagne un individu qui travaille dans un site minier s'élève à environ 30 000 FCFA (trente mille francs CFA/environ 45 euros) par jour. Cette activité procure ainsi de quoi subvenir convenablement aux besoins fondamentaux, et même, au-delà. La vente se faisant immédiatement après l'extraction, ils entrent aussi immédiatement en possession du produit de leur labeur après la journée de travail. Ainsi, lorsqu'ils comparent les revenus issus de l'activité minière à ceux issus de l'activité agricole, ils préfèrent s'engager dans les sites miniers, quand bien même ils en ont l'interdiction, et ce même au prix de leur vie. Ils n'ont donc plus besoin d'attendre avec incertitude la fin d'une saison agricole pour avoir un peu d'argent qui ne pourvoira même pas de façon suffisante à leurs besoins. Ainsi, « *misère matérielle et aveuglement face au risque ont partie liée* » (Beck, 2008, p. 76). L'activité minière, de l'avis de ces populations, leur permet de vivre convenablement au travers des revenus certains et réguliers qu'elle génère, malgré les menaces de mort qui sont permanentes.

### **2.2.1.2. L'artisanat minier comme moyen d'accession à la réussite sociale et satisfaction d'un besoin d'accomplissement**

La réussite sociale s'appréhende en fonction du temps et de l'espace dans lequel on se trouve. Celle-ci s'incarne le plus souvent dans un certain nombre de critères matériels et des modèles de réussite sont ainsi érigés, relativement à ces critères. A Bétaré-Oya, réussir socialement c'est avoir de l'argent et disposer d'un certain nombre de biens matériels. Ces populations ne sont pas préoccupées par les moyens empruntés, mais par la finalité. C'est la raison pour laquelle la scolarisation des enfants n'occupe qu'une place marginale dans leur préoccupation, dans la mesure où, cela ne procure pas de l'argent dans l'immédiat. Pourtant, travailler dans la mine permet d'amasser rapidement de l'argent pour s'offrir les biens matériels qui constituent les indicateurs de l'ascension sociale. Voilà pourquoi tant les adultes que les jeunes donnent la priorité à l'artisanat minier. Un parent interviewé l'a clairement exprimé en ces termes : « ...la présence des enfants dans les chantiers miniers est plus rentable que dans les salles de classe... » (Entretien avec un parent d'élève, le 26 octobre 2016). L'école apparaît comme une perte de temps, et l'enfant ne peut dès lors s'y adonner que dans la mesure où il

n'est pas encore apte à l'exercice de l'activité extractive. Un garçon de 14 ans, interrogé au sujet de son abandon de l'école dans un chantier minier du village Mbal a répondu : « nous allons dans les chantiers pour chercher de l'argent, parce que tout ce qu'on fait dans la vie c'est pour de l'argent ; et si on n'a pas d'argent, on n'a pas réussi » (Entretien avec un orpailleur, le 21 octobre 2016 à Mbal).

L'argent acquis de l'exploitation artisanale permet de construire des maisons. Lorsqu'on a une maison, on quitte le domicile des parents et on peut se marier et faire des enfants ; ce qui donne un sentiment d'accomplissement. L'entretien avec les jeunes au chantier de Longa-Mali a révélé que beaucoup se battent pour avoir une maison à un jeune âge. Il y en a, dont la tranche d'âge varient entre 20 et 25 ans qui ont déjà construit une maison. Les jeunes qui se marient et vivent encore sous le toit parental sont considérés comme des modèles d'échec social (Kuenbou, 2016). Après qu'on ait construit une maison, on peut engager d'autres investissements comme la création d'un commerce (boutique, alimentation, bar) ; la construction d'une auberge ou d'un hôtel, etc. Toutes ces réalisations sont des signes extérieurs de la réussite sociale et donnent à l'individu un sentiment d'accomplissement.

### **2.2.1.3. L'artisanat minier comme moyen d'acquisition du respect et de la considération des autres**

Au-delà du sentiment d'accomplissement que procurent les investissements réalisés grâce aux revenus issus de l'exploitation artisanale de l'or, ces investissements hissent ceux qui les ont réalisés à un rang honorable et forcent le respect et la considération des tiers. En effet, ce ne sont pas ceux qui ont fait de longues études qui sont admirés à Bétaré-Oya, mais plutôt ceux qui se distinguent, quel que soit leur niveau d'étude ou leur appartenance ethnique par des possessions matérielles particulières. Voilà pourquoi les fonctionnaires y subissent le mépris de la jeunesse parce qu'ils vivent en location et ne disposent très souvent d'aucun bien qui leur soit propre. Les jeunes orpailleurs qui détiennent de l'argent sont très respectés et reçoivent les attentions de la population.

Il paraît dès lors évident que l'artisanat minier, malgré les risques qui y sont attachés, se maintient du fait des fonctions sociales qu'il assure. Les populations de Bétaré-Oya ont du mal à délaisser cette activité parce que, non seulement elle améliore leurs moyens d'existence, leur procure un sentiment de réussite et d'accomplissement de soi grâce aux réalisations accomplies, mais aussi leur assure le respect et la considération des tiers. L'ensemble de ces rôles qu'assure l'exploitation minière artisanale ne peut que pousser les orpailleurs à accepter les risques auxquels elle les expose via une construction sociale particulière du risque.

### 2.2.2. La construction sociale du risque par les artisans miniers

Les populations de Bétaré-Oya sont vulnérables aux risques qui accompagnent l'activité minière artisanale. Cela ne les amène pour autant pas à abandonner. Bien qu'on puisse justifier leur témérité par l'importance des rôles sociaux qu'assure cette activité, il n'en demeure pas moins que ces mêmes rôles peuvent tout aussi être assurés par d'autres activités<sup>6</sup> présentes dans la localité si elles sont pratiquées avec persévérance. Les orpailleurs eux-mêmes ont affirmé pendant les entretiens : « il y'a d'autres activités mais celles-ci ne paient pas vite. » Cela révèle qu'ils ne sont pas totalement démunis et qu'ils disposent d'autres options pouvant leur permettre de quitter l'orpaillage. Il convient alors de penser avec Becerra (2012, p. 3) que « les vulnérables » ne sont pas juste des acteurs passifs attendant l'impact d'une catastrophe. Ils disposent de certaines ressources qu'ils peuvent mobiliser pour diminuer leur niveau de risque ou les effets potentiels d'un aléa. » Seulement, si ces derniers ne font pas usage de ces ressources qui puissent leur permettre de réduire leur exposition au risque, on pourrait penser que le degré d'acceptation du risque est très élevé et justifie le niveau d'exposition.

En effet, lorsque l'on se fie aux buts visés par les artisans et l'ensemble de la population locale à Bétaré-Oya, on comprend qu'ils puissent tolérer un certain niveau d'exposition aux risques. Le risque apparaissant pour eux comme un moyen d'accéder aux buts visés. Merton analysait déjà cette réalité en contexte américain en considérant d'une part « les objectifs légitimes proposés par les sociétés à ses membres, d'autre part, la définition et le contrôle des moyens légitimes pour atteindre ces buts » (Michel Lallement, 2012, p. 95). Cependant, il souligne le fait que les individus ne choisissent pas toujours les moyens légitimes pour parvenir aux fins déterminés ; d'où la multiplication des dérapages anormaux (*ibid.*). La situation à Bétaré-Oya, affiche une certaine similarité avec celle décrite par Merton. En effet, les populations sont en quête de moyens de subsistance qui n'ont pas toujours trouvé réponse dans les autres activités pratiquées ; elles sont, en plus, en quête de réussite sociale et d'accomplissement personnel, de respect et de considération. Accéder à ces buts constitue pour elles un besoin absolu. Mais étant donné que les activités à moindre risque qu'elles peuvent pratiquer ne procurent pas les revenus immédiats et subséquents dont elles ont besoin, elles sont amenées à s'engager dans une activité clandestine qui expose à des risques dont elles sont pleinement conscientes. On peut donc comprendre ce témoignage recueilli dans un entretien de groupe avec des orpailleurs :

---

<sup>6</sup>L'agriculture constitue la principale activité qui puisse être pratiquée par les populations investies dans l'orpaillage à Bétaré-Oya dans la mesure où les sols très propice à cette activité. A côté de l'agriculture, il y a le commerce qui se développe du fait du déploiement de la mine semi-mécanisée.

L'orpaillage, c'est l'activité qui prime à Bétaré et nous donne facilement de l'argent pour résoudre nos problèmes au quotidien. Pour faire les autres activités il faut être patient parce que ça met du temps, et entre temps, nous on vit comment ? Quand on trouve l'argent facile on ne regarde pas les risques (19 janvier 2022 à Bétaré-Oya).

La conscience des risques ne dissuade donc pas ces populations, bien qu'il y ait d'autres alternatives bien connues parmi lesquelles la pratique de l'agriculture et la pratique des activités commerciales. Cette conscience des risques extrêmes (possibilité de perdre sa vie) les contraint à revoir leur perception du risque, du fait des enjeux y attachés.

Le risque n'est dès lors plus perçu comme un danger, une menace dont il faille se préserver, mais comme une voie incontournable pour atteindre les objectifs sociaux qu'on s'est assigné. Le risque ne renvoie plus alors seulement à des données quantifiables, des chiffres pouvant révéler le nombre d'accidents, de blessés ou même de morts, mais aussi à « des données psychologiques et à des exigences culturelles, sociales... » (Christine Noiville, 2003, p. 282). L'exposition aux risques liés à l'artisanat minier clandestin est ainsi perçue comme un moyen, bien qu'illégitime, de répondre aux besoins légitimes, aux buts visés par la société. L'acceptation du risque est donc liée à la construction de celui-ci par les acteurs engagés dans l'artisanat minier et par les autres acteurs locaux. Ce que beaucoup d'enquêtés qui n'exercent pas l'activité minière ont considéré comme une « pauvreté mentale » est une construction des acteurs engagés dans la mine artisanale dans l'optique de justifier l'atteinte des buts légitimes.

### **3. Discussion : la résilience de l'activité aurifère artisanale a-t-elle une influence sur la survivance des éléments de la ruralité ?**

L'artisanat minier fait partie des activités qui ont caractérisé la société rurale dans la région de l'Est Cameroun avant, pendant et après la colonisation. Cette activité a contribué à la survie des ruraux qui les pratiquaient et à la préservation du paysage. En effet la ruralité, définie alors par un certain nombre de critères tant socio-culturel, économique que politique représentait la culture spécifique en milieu rural. On pouvait se référer aux critères d'identification sociaux tels que l'interconnaissance, l'interdépendance et la solidarité, la discontinuité du bâti et une faible densité de la population. Les traits économiques pouvant s'identifier dans l'indissociation entre la production et la consommation, le type d'occupation des sols avec la prédominance des activités agro-sylvo-pastorales et piscicoles, les techniques et modes de production quasi rudimentaires et une quasi homogénéité dans les activités économiques. Les traits politiques se révélant dans l'importance du rôle de médiation des chefs traditionnels et des notables dans la relation avec la société englobante et l'emprise de cette dernière. Le groupe domestique apparaissant comme la structure sur laquelle repose

l'ensemble des activités sociales et économiques (Henri Mendras (1976), Laurent Rieutort (2011), Bertrand Hervieu et FrancoisPurseigle (2013)).

L'artisanat minier en tant qu'activité économique en cours à Bétaré-Oya avant les années 2010 avait jusque-là contribué à préserver ces critères caractéristiques et par le même fait les valeurs culturelles propres à la ruralité. La question qui se pose ici est celle de savoir si la résilience de l'activité minière artisanale aux côtés d'une exploitation minière mécanisée et envahissante a contribué à la survivance des éléments de la ruralité susmentionnée. C'est en 2007 que se produit un changement dans l'exploitation minière au Cameroun. Mais ce changement se manifeste de façon patente en 2010 avec le constat des attributions massives de permis d'exploration et d'exploitation aux exploitants étrangers<sup>7</sup> qui pratiquent une exploitation semi-mécanisée. On a dès lors observé une métamorphose de l'artisanat minier qui a considérablement contribué à complexifier l'espace rural ; à la métamorphose de bon nombre d'éléments de la ruralité.

Si l'artisanat minier participe à la consolidation de la solidarité rurale via les réseaux de relation mis sur pieds pour faciliter le travail dans les chantiers miniers (réseau familiaux, réseaux de pairs pour les jeunes enfants et adolescents déjà indépendants, réseaux des amis), il n'en demeure pas moins qu'il participe à une reconfiguration de la ruralité au travers des mutations tant sociales qu'économiques qu'il engendre. Sur le plan économique, on observe une dynamique dans l'occupation des sols. Des activités agro-sylvo-pastorales et piscicoles dont la prédominance était évidente et qui constituaient la base de la survie et de l'économie locale, on passe à un paysage déformé par la multiplication des excavations avec la destruction des écosystèmes naturels. Voundi et al (2019, p. 7) observent qu'à Bétaré-Oya, « le couvert végétal laisse place à une succession d'excavations et de monticules de terre dans les sites miniers abandonnés ». Cependant, il est important de souligner qu'il a considérablement amélioré les revenus des artisans en leur offrant l'opportunité de réaliser des investissements nouveaux et de créer ainsi de nouvelles activités économiques.

Au plan social, l'artisanat minier est à l'origine d'une nouvelle dynamique démographique liée aux flux migratoires qui ont favorisé une augmentation de la densité de la population ainsi que de la densité de l'habitat. On assiste ainsi à un brassage culturel qui, pour certains acteurs rencontrés sur le terrain, est souvent à la base de nombreux conflits. L'exploitation aurifère, tout en relevant le niveau de vie, favorise la forte consommation de l'alcool et de la drogue ainsi que le

---

<sup>7</sup> En 2009, 86 titres miniers ont été attribués par l'Etat camerounais à plusieurs entreprises. Parmi ces titres, 4 étaient des permis d'exploitation. A Bétaré-Oya, les populations signalent le passage d'environ 70 sociétés minières depuis 2010, dont les principales sont d'origine chinoise et coréenne. Mais selon le rapport de la délégation départementale de l'environnement du Lom et Djérem produit en 2016, les entreprises minières sont au nombre de 34.

développement de la délinquance juvénile. Pour Voundi et al (ibid.,p. 14), « l'exploitation de l'or semble également attiser le banditisme et installer un contexte d'insécurité permanente ». Outre ces effets sociaux de l'artisanat minier, il est fait à Bétaré-Oya le constat selon lequel l'intensité du travail liée à cette activité constitue un risque avéré et participe à la destruction de la santé des populations.

Cette mise en relief des dynamiques socio-économiques dans l'espace rural peut révéler que, si l'artisanat minier a su résister à sa mise en périphérie par l'exploitation aurifère semi-mécanisée, il n'a pas toujours favorisé la survivance des éléments traditionnels de la ruralité. Les reconfigurations socio-économiques liées à l'exploitation minière rendent beaucoup plus délicate la description de la ruralité dans la mesure où les changements que l'on perçoit au fil des jours complexifient l'espace rural. La ruralité cesse dès lors d'être un « donné » dont les caractéristiques sont stables ; elle devient « une construction sociale du monde, reposant sur des perceptions et des pratiques évolutives à identifier et à interpréter... » (Laurent Rieutort, 2011, p. 34). Elle cesse alors d'être ce « monde qui ne change pas » (Jean-Louis Chaléard, 2011, p. 201), mais dont la récurrence des dynamiques bouscule les perceptions toutes faites et contribue à des reconfigurations socio-culturelles, économiques et même politiques.

## **Conclusion**

L'investigation menée dans la commune de Bétaré-Oya s'est donnée pour objectif principal de comprendre les conditions de la résilience de l'exploitation aurifère artisanale dans un contexte de déploiement des entreprises d'exploitations mécanisées. Eclairée par la théorie fonctionnaliste et celle de la modernité réflexive, une observation empirique a été menée dans le champ d'investigation de l'étude. A l'issue de cette recherche, il ressort que la résilience de l'exploitation aurifère artisanale repose sur les fonctions sociales qu'elle assure et sur la construction des risques par les artisans miniers. Néanmoins, on souligne aussi que la résistance de l'artisanat minier n'a pas contribué à la perpétuation des éléments de la ruralité à Bétaré-Oya ; elle est à l'origine des dynamiques qui ont conduit à une reconfiguration socio-économique de l'espace rural. En définitive, il est nécessaire de reconnaître que, bien que, du fait de ses fonctions sociales, l'exploitation minière artisanale a pu se maintenir, elle laisse sur son passage des effets non désirés qu'il importe de maîtriser. Il paraît important de prolonger une telle recherche en orientant les travaux vers la problématique de la prise en main de ces effets non désirés, surtout liés à l'abandon des orifices qui attirent les orpailleurs, de même que l'abandon scolaire massif des enfants et jeunes, par les autorités publiques et par les autres acteurs de divers ordres.

## **Références bibliographiques**

BECK Ulrich, 2008 [1986], *La société du risque. Sur les voies d'une autre modernité*, Paris, Flammarion (« Champs essais »).

- BECERRA Sylvia, 2012, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », in [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 12 (1), URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1015096ar>.
- BECERRA Sylvia et PELTIER Anne, 2012, « De la crise environnementale à l'affirmation du concept de vulnérabilité : la construction progressive d'un champ scientifique interdisciplinaire », in R. BARBIER, P. BOUDES et al (dir), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Laval, PUL, pp. 291-306.
- BOUDON Raymond, 1971, *La crise de la sociologie*, Genève, Librairie DROZ.
- BOURDIN Alain, 2003, « La modernité du risque », in *Cahiers internationaux de Sociologie*, volume CXIV, Paris, PUF, pp. 5-25.
- CHALEARD J-L., 2011, « Les espaces ruraux dans l'Afrique subsaharienne », in Guibert Martine et Jean Yves, *Dynamique des espaces ruraux dans le monde*, Paris, Armand Colin, pp. 201-206.
- Guibert Martine et Jean Yves (sous dir), 2011, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, Paris, Armand Colin.
- JEAN Bruno, 1997, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Québec, PUQ.
- HERVIEU Bertrand et PURSEIGLE François, (2013), *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin.
- KUENBOU KEMENANG Gérardin, 2016, *Représentation sociale de l'école et abandon scolaire : cas de l'arrondissement de Bétaré-Oya*, mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Master Développement et management des projets en Afrique, Université catholique d'Afrique centrale.
- MARTIN C., 2013, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », in *European Journal of Disability Research / Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson, 7 (4), pp.293-298.
- MENDRAS Henri, 1976, *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Gallimard.
- MENGUE EDOH AFIYO G. M., 2011, *Impacts de l'exploitation minière sur l'environnement et les collectivités locales dans la province du Haut-Ogooué : cas de la COMILOG a Moanda (Gabon)*, Mémoire pour l'obtention du Master spécialisé en Gestion Durable des Mines, Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, [documentation.2ie-edu.org](http://documentation.2ie-edu.org).
- MINEF, 1996 Plan National de gestion de l'environnement (PNGE). Analyses Sectorielles. Volume II, Yaoundé.
- MINEPAT, 2013, *Rapport sur le développement économique du Cameroun : Région de l'Est*.
- MOSWEUNYANE G. L. 2000, « An overview of industrial and mining Waste » in R. W'okot-Uma, G. E. Ekosse et al. (ed), *Pollution control and waste*

*management in developing countries*, London, The Commonwealth Secretariat, pp. 337-350.

NOIVILLE C, 2003, « Qu'est-ce qu'un « risque acceptable » ? Quelques réflexions juridiques », in *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 279-293.

PNDP/IDA, 2011, *Plan communal de développement de l'arrondissement de Bétaré-Oya*.

RIEUTORT L, 2011, « La géographie française et la question rurale » in Guibert M. et Jean Y., *Dynamique des espaces ruraux dans le monde*, Paris, Armand Colin, pp. 19-45.

ROUX J., 2003, « Où se loge la collectivité d'un risque collectif ? L'exemple de la pollution industrielle des sols », in C Gilbert, *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 93-110.

VOUNDI Eric, MBEVO FENDOUNG P. et ESSIGUE EMOSSI Patrick, 2019, « Analyse des mutations socio-environnementales induites par l'exploitation minière à Bétaré-Oya, Est-Cameroun », *VertigO*, volume 19, numéro 1. En ligne, consulté le 29 janvier 2022, URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1065409ar>.

VOUNDI Eric, 2021, « Extractivisme minier dans l'Est-Cameroun et controverses socio-environnementales : quelles perspectives pour un développement paisible des communautés locales ? », *Belgeo* [ En ligne], 2 | 2021, mis en ligne le 11 juin 2021, consulté le 14 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/48699> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.48699>

MANCIAUX M. (2001), *La résilience. Un regard qui fait vivre*, <https://www.cairn.info/revue-etudes-2001-10-page-321.htm>,

MOKAM S. Aurelie B., TSIKAM M. Cyrille (2) *Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, Région de l'Est Cameroun*, Centre d'excellence pour la gouvernance des industries extractives au Cameroun, MISEREOR, National resourcegovernanceinstitute.

### **Textes de lois**

Décret N° 2013/0171 du 14 février 2013, fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social.

Loi n°2016-17 du 14 décembre 2016 portant Code minier.